



Réunion du 16 Décembre 2019

Président : M. BOUGUERRA Momo

Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

La commission senior souhaite à tous les présidents, dirigeants, joueurs, arbitres, éducateurs et bénévoles ainsi qu'à leur famille un joyeux Noël et de très bonnes fêtes de fin d'années.

COURRIERS RECUS

Ville de St Etienne : planning des terrains du 17 au 19 décembre. Lu

SAVIGNEUX MONTBRISON : concerne votre changement de terrain pour le match du 15 décembre en D3, bonne initiative. Noté.

ST JEAN BONNEFONDS : concerne votre changement de terrain pour le dimanche 15 décembre suite à un arrêté municipal. Noté.

ROANNAIS FOOT 42 : concerne votre changement de terrain pour le dimanche 15 décembre. Noté

US RENAISSANCE APCHONNAISE : concerne votre inversion de match du dimanche 15 décembre en D2.

Noté

FC BONSON : concerne votre changement de date pour le match en D5 contre As Cuzieu du dimanche 15 décembre.

Noté.

GRP D CHAMBON : concerne votre changement d'heure et de terrain pour le match en D2 du 15 décembre. Noté.

SORBIERS LA TALAUDIÈRE : concerne votre demande d'arbitre supplémentaire. Transmis à la commission des arbitres.

K. EL MECHTI (arbitre) : concerne votre rapport sur le match SORBIERS TALAUDIÈRE/ LERPTIEN. Soyez vigilant. Transmis à la commission des arbitres.

US FEURS : concerne votre absence en U18 et senior en D5 du week end du 14/15 décembre. Noté.

N. SLAIMI : concerne votre rapport pour le match en D3 SURY LE CONTAL / MONTAGNE DU MATIN. Soyez vigilant. Noté.

US FILERIN : concerne votre mail du 14 décembre. Transmis à la délégation

ST CHRISTO EN MARGENOD : concerne votre mail suite à l'absence de l'arbitre officiel. Transmis à la commission des arbitres

HAUT FOREZ : concerne votre changement de terrain pour le dimanche 15 décembre. Bonne initiative. Noté

L ETRAT : concerne la modification d'heure pour le 19 janvier 2020 en D1 ; 15h00 au lieu de 14h30. Noté.

FC CHAZELLES : concerne votre forfait en D5 poule F du dimanche 15 décembre. Noté.

FC BOURGUISAN : concerne votre demande de reprogrammation du dimanche 14 décembre suite à la décision de l'arbitre. Noté.

QUEST ROANNAIS : concerne votre mail du 14 décembre. Transmis à la délégation

ENT. S CHANDIEU MARCILLY : concerne votre arrêté municipal pour le dimanche 15 décembre. Noté

ST ROMAIN LES ATHEUX : concerne l'inversion de votre match du 15 décembre en D5 poule F. Bonne initiative. Noté

AVIS AUX CLUBS

Tous les clubs de D3 poule A sont informés que le club de SURY LE COMTAL souhaite jouer tous ses matchs à domicile le samedi à 19h00.

Toutefois cette demande n'ayant pas été effectuée avant le début du championnat.

Les clubs ne pouvant jouer le samedi peuvent refuser.

IMPORTANT

Les clubs de D3 poule D sont priés de noter le forfait général du club des PORTUGAIS DE ST ETIENNE.

Le match N°55586.1 en Coupe de la Loire **RIORGES / VILLARS** du 22 décembre se déroulera le 12 janvier 2020 à 14h30 en raison des rencontres en LAURA FOOT et VALEYRE-LEGER. Les arbitres et les clubs sont priés d'en prendre bonne note

Le match de championnat n°52431.1 en D2 poule A du 15 Décembre **LE COTEAU / RIORGES** est reporté à une date ultérieure en raison d'une rencontre en Coupe de la Loire. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match n° 55601.1 en coupe de la Loire : **BUSSIERES / ST PAUL en JAREZ** est inversé et devient **ST PAUL en JAREZ / BUSSIERES** (accord des deux clubs) se jouera le 22 Décembre à 14h30 sur les installations du FC ST PAUL. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.

Le match N° 55580.1 en Coupe de la Loire : **USRA / ROCHE ST GENEST** est avancé au samedi 21 décembre à 14h30. Accord des deux clubs. L'arbitre de la rencontre est prié d'en prendre bonne note.